

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

à destination des patients

Le laboratoire assure l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de l'ensemble des données personnelles collectées, ainsi que des résultats d'examens biologiques.

Données personnelles collectées

Les données personnelles collectées par le laboratoire sont utilisées pour le traitement de votre demande d'examen à chaque étape : prélèvement, réalisation des analyses, interprétation des résultats, transmission du compte-rendu de résultats et facturation. Seules les données strictement nécessaires au traitement de votre demande d'examen sont collectées : c'est le principe de **minimisation de la collecte**. Ces données personnelles collectées sont enregistrées dans le système informatique du laboratoire sécurisé, réservé à l'usage de son personnel habilité. Les données sont conservées suivant la réglementation applicable aux données de santé.

Si le laboratoire dispose d'un équipement de vidéosurveillance pour gérer le flux à l'accueil, les images sont sur un support sécurisé en interne et accessible uniquement par les personnes habilitées.

Données de facturation collectées

Les renseignements nécessaires à l'établissement de la facturation ne sont accessibles qu'au personnel habilité du laboratoire et ne sont transmis qu'aux patients et, dans le cas des procédures de tiers payant, aux organismes de sécurité sociale dont ils relèvent ainsi que, le cas échéant, à leur organisme d'assurance maladie complémentaire.

Diffusion des résultats d'examens biologiques

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 novembre 1994, les résultats d'analyses ne peuvent être transmis qu'à vous, au praticien prescripteur ou autre praticien désigné, au professionnel de santé autorisé en charge de votre dossier, et à toute autre personne que vous aurez mandatée. Les moyens de diffusion des résultats d'examens biologiques mis en place par le laboratoire sont : le courrier, un serveur de résultats sécurisé et/ou par une messagerie sécurisée.

Vos résultats d'examens biologiques sont conservés dans notre système informatique, suivant la réglementation applicable aux données de santé.

Droit d'opposition

Décret n°2016-994 du 20 juillet 2016, Art. L111-7 du CSP et art. 15 RGPD

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment à un échange ou partage d'informations vous concernant en l'indiquant à l'accueil au moment de l'enregistrement de votre dossier.

Droit à l'oubli

Art 17 du RGPD : Vous pouvez à tout moment exercer ce droit en informant le laboratoire.

Traitement de l'échantillon

Le traitement de votre dossier peut nécessiter que l'échantillon soit transmis à un laboratoire de Biologie médicale spécialisé pour la réalisation et/ou la confirmation d'un examen prescrit.

Conformément aux textes en vigueur, tout échantillon est éliminé à l'issue du délai légal de conservation.

Sans consentement de votre part, le prélèvement peut être utilisé ou transféré, de manière anonyme et en respectant le secret médical, à des fins scientifiques (recherche médicale ou scientifique, validation de méthode). Toutefois, vous pouvez vous y opposer, en le formulant par écrit au contact décrit ci-après.

RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 applicable au 25 Mai 2018
Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou les supprimer en contactant le laboratoire : rgpd@labomaine.fr